

BILAN 2016-2017 DE LA DIRECTRICE DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE ET DIRECTRICE PROVINCIALE

Baie-Comeau, le 19 septembre 2017 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord dresse le 14^e bilan annuel de la Direction de la protection de la jeunesse de la Côte-Nord. Cet événement provincial, organisé par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, se tient sous le thème « L'adolescence, une traversée en eaux vives ».

La directrice de la protection de la jeunesse de la Côte-Nord et directrice provinciale souhaite sensibiliser la population aux réalités reliées à l'adolescence, une période de transformations importantes faite de doutes, de remises en question et d'une quête identitaire. Pour ses beautés, sa fougue, ses passions et sa créativité, mais aussi pour les défis qu'elle impose à certains jeunes en difficulté, l'adolescence est une étape du développement qui ne laisse personne indifférent.

« Comme DPJ, nous sommes quotidiennement confrontés à la grande détresse vécue par les adolescents les plus vulnérables et à la difficulté que nous éprouvons parfois, comme société, à établir avec ceux-ci une relation positive, respectueuse et inclusive. Notre objectif est de mobiliser la population autour des adolescents afin de mieux les connaître, les soutenir, les encourager et les protéger », souligne Marlene Gallagher, directrice de la protection de la jeunesse sur la Côte-Nord et directrice provinciale.

Les études et recherches cliniques réalisées démontrent que l'adolescence est un âge exigeant et complexe en raison des nombreux changements qui se manifestent, tant sur le plan physique que sur le plan psychologique. Certains indices doivent toutefois être pris au sérieux : le fait de ne pas réussir à se faire des amis, une baisse significative des résultats scolaires, des problèmes de consommation ou d'absentéisme scolaire, sont des signaux d'alarme auxquels nous devons tous être attentifs.

Une légère hausse des signalements, mais moins de cas retenus sur la Côte-Nord

Sur la Côte-Nord, on note une légère augmentation de 1,9 % des signalements traités, qui sont passés de 3 051 en 2015-2016 à 3 109 pour 2016-2017. Sur la totalité de ces signalements traités, 904 ont été retenus pour en assurer un suivi, comparativement à 1 055 en 2015-2016.

Ce sont les signalements pour négligence et risque sérieux de négligence qui ont été retenus dans une plus grande proportion sur la Côte-Nord. Cette problématique a représenté plus de la moitié (50,4 %) des signalements retenus dans la dernière année, suivie par les abus physiques et le risque sérieux d'abus physiques (18,8 %). Les mauvais traitements psychologiques représentent quant à eux la troisième cause de signalements retenus en 2016-2017 pour un total de 136 signalements (15 %).

La situation au Québec

En 2016-2017, **91 191** signalements ont été traités par les DPJ du Québec. C'est en moyenne **250** signalements par jour, soit une augmentation de 4 %. Cela représente **10** situations de plus chaque jour que l'an dernier.

Du total de **36 002** signalements retenus, **8 562** (24 %) concernaient des adolescents ou des adolescentes (12 à 17 ans). De ce nombre, **2 684** signalements étaient pour des motifs de trouble de comportement sérieux. Au Québec cette année, ce sont également **10 803** adolescents qui ont reçu des services dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), ce qui représente une légère diminution par rapport à l'an dernier.

.../2

Faire un signalement

En tout temps, il est possible de faire un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse pour faire part d'une situation qui vous porte à croire que l'enfant est en danger ou que son développement est compromis. De plus, tout adulte a l'obligation d'apporter l'aide nécessaire à un enfant qui désire signaler sa propre situation, celle de ses frères et sœurs ou celle d'un autre enfant qu'il connaît.

Vous pouvez, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, faire un signalement par téléphone au **418 589-9927** ou à la ligne sans frais **1 800 463-8547**. Vous pouvez également faire un signalement par courriel à l'adresse signalement.dpj.09cisss@ssss.gouv.qc.ca ou par écrit au 835, boulevard Jolliet, Baie-Comeau (Québec) G5C 1P5. Tous les signalements sont confidentiels.

- 30 -

Source : Nicolas Célant
Agent d'information
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 2281